

# PROGRAMME JEUDI 4 MAI 2023

CARREFOUR  
DES TERRITOIRES  
2023



Territoires  
& Santé

12h30

Apéritif sur le salon  
des partenaires

Déjeuner libre  
(food truck  
sur le parvis  
de la HAG)

## 14h30 CONGRÈS DES MAIRES

Journée animée  
par Frédéric DUVAL,  
co-fondateur  
et directeur  
de la publication  
de Lyon Positif



17h

Déambulation  
sur le salon  
des partenaires

18h30

Apéritif cocktail  
au château de  
la Vicomté à Blois  
120, rue Basse  
des Grouets  
(Inscription  
obligatoire)

9h

Ouverture du Salon des Maires  
et des Collectivités

Accueil café sur le salon des partenaires

9h30

Atelier 1 – L'Urbanisme favorable à la santé (UFS) :  
les territoires en projet, ARS et CAUE

Salle Amboise 1<sup>er</sup> étage

10h

Atelier 2 – Offre de santé de proximité  
en Loir-et-Cher : analyse et outils, Observatoire  
de l'Économie et des Territoires

Hémicycle

10h30

Atelier 3 – Attirer les professionnels de santé  
en Loir-et-Cher : prospection et outils  
à votre disposition ! Agence d'attractivité Be LC

Salle Amboise 1<sup>er</sup> étage

11h30

Table ronde La santé à l'épreuve  
des politiques publiques

Hémicycle

**Discours de Catherine LHÉRITIER**,  
présidente de l'Association des Maires  
de Loir-et-Cher, vice-présidente de l'AMF

**Assemblée générale statutaire**

Découverte d'initiatives communales

**Intervention de Claire PEIGNÉ**,  
membre du comité directeur de l'AMF  
et co-présidente de la commission permanente  
Santé

**Allocutions de Philippe GOUET**, président  
du conseil départemental,  
et de **François PESNEAU**, préfet de Loir-et-Cher

**Conférence de clôture de Jean-Louis SANCHEZ**,  
fondateur de l'Observatoire national  
de l'action sociale

*Les maires au cœur de la République :  
la commune, lieu de réconciliation  
des contradictions dans une société en crise*



**Partenariat avec le CNFPT** : la présence d'un agent  
à 2 ateliers ou table ronde sera validée au titre  
d'une journée de professionnalisation tout  
au long de la carrière.  
Une attestation sera adressée ultérieurement  
par le CNFPT.